

Octobre 2024



LES ÉCHOS DE LA CRÈTE

Vie
communale

p 3 à 14

Le bulletin municipal
de Dannemarie sur Crète

NUMÉRO 9

La vie des
associations

p 21 à 26

Dans ce numéro

3 Vie communale

14 Développement durable

16 Point travaux

18 Citoyenneté

21 Paroles aux assoc'

27 Agenda

EDITO

Ensemble, continuons de faire de notre commune un lieu de vie dynamique et solidaire

La rentrée sociale, économique et politique 2024 s'annonce mouvementée pour notre pays. La sérénité qu'espérait le Président de la République en organisant des élections législatives anticipées n'est pas d'actualité et c'est même l'instabilité qui s'installe au plus haut niveau de l'État. Tout ceci ne présage rien de bon pour notre pays et l'inquiétude des Français demeure. Après des élections européennes puis législatives inattendues, notre pays se révèle divisé et notre société fracturée dans un climat national où l'invective et le rejet sont tristement attisés par quelques médias désinhibés.

La commune est un repère dans cette vie politique qui manque tant. Elle demeure un pôle de stabilité qui tranche avec cette tentation du déchirement. Elle est garante de la continuité du service public, pour tous et partout sur le territoire. Les élus locaux jouent un rôle central dans la stabilité de notre République et assurent des fonctions primordiales pour assurer la continuité de l'action publique. Plus que jamais, la commune crée du lien et rassemble les bonnes volontés. Comme le clamait Victor Hugo, « C'est par la fraternité qu'on sauve la liberté ».

Je reste un maire heureux de voir localement le bénévolat agir pour faire vivre notre village, nos acteurs économiques et agricoles travailler et façonner notre territoire, nos enseignants, agents publics, autorités civiles et militaires incarner le service public, nos élus municipaux se mobiliser pour moderniser notre commune et tous ensemble, donner sens à la République. Que chacune et chacun soit remercié pour son œuvre.



Dannemarie sur Crête avance avec vous. Les travaux de la maison médicale vont commencer, tout comme la création de la piste cyclable qui reliera Saint-Vit à Besançon en passant par la rue du Pontot et le chemin de la crête, les projets de notre budget participatif sont faits ou en route, le conseil intercommunal de jeunes a permis l'ouverture de l'étude pour la création d'une piste cyclable entre Dannemarie sur Crête et Velesmes Essart ...

Votre conseil municipal et votre maire travaillent jour après jour pour obtenir l'ensemble des subventions utiles à nos investissements et pour laisser à la prochaine génération des finances saines. Les défis et les chantiers qui nous attendent sont encore nombreux, mais nous les abordons avec enthousiasme et le sentiment d'être utiles à la collectivité, aux habitants de notre beau village d'aujourd'hui et de demain.

Bonne lecture de votre bulletin municipal « les échos de la Crête »,

Bonne rentrée à toutes et tous !
Avec mon dévouement,
Votre maire,

60 habitants, les agents municipaux et les élus se sont ainsi retrouvés dès 08h30 pour faire connaissance autour d'un café d'accueil et un « brief de démarrage » pour rappeler les différentes consignes et les horaires de cette journée citoyenne 2024.

Sous la conduite d'un élu référent, les « équipes citoyennes » se sont ensuite réparties dans la commune pour rejoindre la mairie, le verger communal rue des esserteux, le chêne Président ou encore le cimetière, le parc de l'espace polyvalent ou l'hôtel à insectes rue des chanets. Quant à celles et ceux qui restaient sur place, ils avaient en charge la préparation de l'apéritif et du repas.



La météo plutôt clémente, la bonne humeur, l'engagement et l'envie de participer de toutes les personnes présentes ont contribué à faire de cette 4e édition une nouvelle réussite.

Toute l'équipe municipale remercie les habitants présents lors de cette journée pour leur engagement et leur implication, pour leur participation active et leur bonne humeur, pour leur esprit d'initiative et d'entraide et pour la qualité des échanges lors de cette sympathique action citoyenne, riche en rencontres et en découvertes.



Nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour une 5e édition encore plus conviviale et participative !

Rénovation de la maison médicale et de deux logements à l'étage



Le projet de rénovation de la maison médicale et de logements étudiants à l'étage continue à avancer.

Pour rappel :

- Début des diagnostics énergétiques en 2022 avec rénovation d'un cabinet médical pour accueillir deux médecins dès le 1er janvier 2023.
- Étude de faisabilité en 2023.

Avec l'appui de GBM le chantier de rénovation est bien lancé. L'appel d'offres avec la recherche d'un maître-d'œuvre est arrêté.

Les coûts prévisionnels sont les suivants :

Coûts travaux : 465 000 € HT

Coûts études, diagnostics, honoraires : 230 000 € HT

Il conviendra de déduire de ces sommes les subventions qui sont attendues de la DETR, du Conseil Régional, du Département, de GBM et du SYDED. Le montant total des subventions **peut s'élever jusqu'à 80% du coût total.**

Les travaux devraient débuter en février 2025 pour **s'achever fin décembre 2025**, soit 11 mois de travaux dont 1 mois de préparation.

Cet établissement qui accueille déjà aux rez-de-chaussée (ERP) deux médecins et deux infirmières **sera complété par d'autres cellules pouvant recevoir des professionnels de santé.**

Il devra atteindre de meilleures performances énergétiques par un renforcement de l'isolation thermique tout en valorisant l'effet des murs «masse» pour le confort d'été tout en limitant les frais d'entretien.

Les travaux seront réalisés en site occupé, donc sans interruption de l'activité de la maison médicale.

De nombreuses réalisations ont déjà vu le jour depuis le début du mandat : voiries, aires de jeux, déconstruction de la friche « Bricostoc »... Cette maison médicale s'inscrit dans la continuité de nos engagements.

Jobs d'été à Dannemarie sur Crète

Afin de favoriser les premières expériences professionnelles des jeunes, les élus municipaux de Dannemarie sur Crète ont décidé, comme en 2023, de proposer deux contrats saisonniers de quatre semaines durant le mois de juillet 2024. Ces contrats ont volontairement été rendus très accessibles, ne nécessitant pas de qualification particulière ni d'expérience antérieure. Les missions confiées étant réalisables par de jeunes débutants.

Cette démarche municipale vise à encourager les jeunes dans leur recherche de job d'été.



En juillet 2024, deux jeunes étudiants de la commune ont ainsi rejoint l'équipe technique municipale pour une durée de quatre semaines.

Expérience positive à la fois pour les deux jeunes étudiants mais également pour l'équipe technique municipale et pour les élus qui ont décidé de reconduire à l'été 2025 l'embauche de deux jeunes saisonniers. Les offres d'emplois paraîtront dès le mois de mars. Alors si vous souhaitez rejoindre l'équipe technique l'été prochain, surveillez la parution de ces offres sur PanneauPocket, Facebook et en mairie.

Départ de Nathalie

« Bonjour à tous,

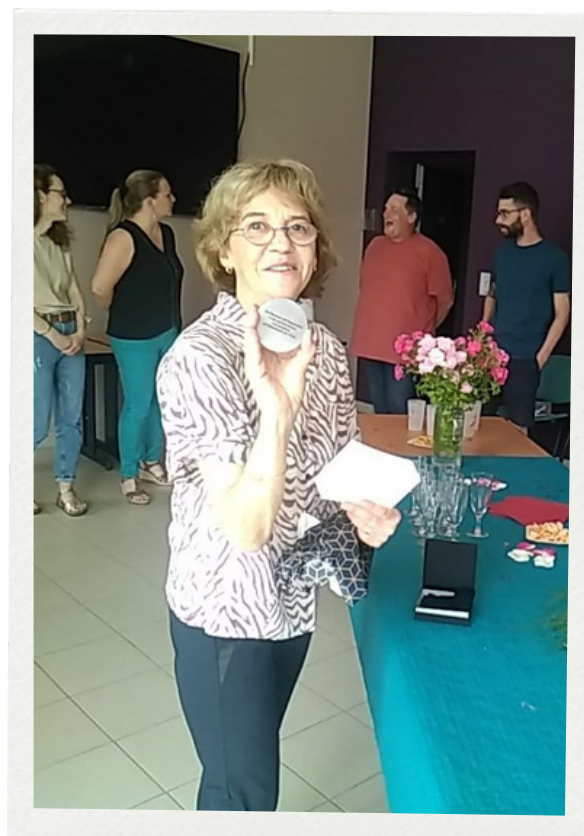
Le jour est arrivé, j'ai quitté la mairie... vacances et ensuite retraite...

Le cœur rempli de bonheur par votre présence à mes côtés jeudi, un départ en retraite en vous remerciant pour votre gentillesse (la petite carte) et les présents qui m'ont été remis, un moment inoubliable. Merci,

Que de photos et de marques de sympathie qui marqueront un beau départ à la retraite pour moi et la commune.

Bonne continuation à toute l'équipe, je penserai à vous.

Je vous embrasse tous » Nathalie



Un hommage chaleureux à Nathalie Péan pour ses 21 ans de service !



C'est avec une grande émotion que Nathalie Péan a reçu des mains de Monsieur le maire, Sébastien Perrin, la médaille de la commune, en reconnaissance de ses 21 années de service dévoué aux habitants, aux élus et à ses collègues de la mairie de Dannemarie-sur-Crète.

Durant plus de deux décennies, Nathalie a été un pilier essentiel de notre commune, gérant avec rigueur et discrétion les nombreux aspects de la vie municipale. Que ce soit en urbanisme, en état civil ou dans la préparation des élections, elle a toujours accompli ses missions avec un professionnalisme exemplaire.

Nathalie, tu as été le visage accueillant et bienveillant de notre mairie pour tant d'entre nous. Ton sourire et ton dévouement ont marqué les esprits et laissé une empreinte indélébile dans notre village.





**Bonjour Elisa,
Bienvenue à Dannemarie sur Crète,
et plus particulièrement au
secrétariat de mairie.**

**Pouvez-vous vous présenter en
quelques mots ?**

Bonjour, avec plaisir. Je m'appelle Elisa Breuillot et j'ai rejoint le secrétariat de mairie le 16 juillet 2024. Je travaille avec Grégory et Hugo. Mon poste est à temps partiel et j'ai notamment la charge de l'accueil physique et téléphonique, mais également de l'état civil, de l'urbanisme et des élections.

Quelle est votre formation ?

À la suite d'une reconversion professionnelle, j'ai eu l'occasion de faire plusieurs remplacements au sein de la mairie de Serre les Sapins en 2021. Ces remplacements m'ont poussée à intégrer la formation de secrétaire de mairie, au CNFPT de Besançon (Centre National de la Fonction Publique Territoriale). Cette formation a duré trois mois.

Merci Elisa.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une pleine réussite dans ce nouveau défi professionnel.



Et votre parcours professionnel ?

À l'issue de cette formation, j'ai trouvé un poste d'agent d'accueil à l'agence postale d'Avanne-Aveney, puis un poste de secrétaire de mairie dans cette même commune pendant un an.

J'ai pu expérimenter ce que j'ai appris au CNFPT, puis enrichir mes connaissances en état civil, urbanisme, accueil, communication, élections...

Les communes ayant un mode de fonctionnement différent les unes des

autres, il me semblait primordial d'apprendre le métier de secrétaire de mairie dans plusieurs communes.

Un mot sur la commune de Dannemarie sur Crète ?

La commune de Dannemarie-sur-Crète ne m'est pas étrangère, puisque j'ai été élève au lycée Granvelle pendant une année, en filière STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant).

A tous les habitants, je dis « Au plaisir de vous rencontrer ! ».

Un PLUI pour un développement harmonieux et durable



Vous vous demandez quelles sont les règles de construction ou d'aménagement de votre terrain ? Où construire votre maison, installer un abri de jardin ou une piscine ? Quelle est la hauteur maximale pour votre clôture ? Quels espaces naturels et agricoles vont être préservés ? Où vont s'implanter les activités et services ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Grand Besançon Métropole en cours d'élaboration

répondra à toutes ces questions et à bien d'autres qui concernent votre vie quotidienne.

Ce document unique remplacera les documents d'urbanisme actuels des 68 communes (carte communale, POS, PLU), en **harmonisant les règles de construction, de réhabilitation et d'aménagement tout en considérant les spécificités locales.**



Préserver et développer

La **diminution de l'artificialisation des sols** représente aujourd'hui un enjeu majeur pour préserver la qualité des terres et la biodiversité, prévenir les risques naturels (notamment les inondations) ou encore pour limiter le réchauffement climatique.

Le PLUi a donc pour objectif de trouver un équilibre entre le développement du territoire et la préservation des espaces naturels. Il veille à atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050, en conformité avec la loi Climat et Résilience de 2021.

Vous informer et contribuer

Votre avis compte ! Des registres de concertation sont accessibles dans chaque mairie et au siège de GBM, ainsi que sur internet **www.registre-dematerialise.fr/5111/**.

Une adresse électronique est également dédiée au projet : plui@grandbesancon.fr

Des réunions publiques sont prévues à l'automne 2024 pour évoquer le zonage et le règlement, avant l'enquête publique prévue pour 2025 : restez informés !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet **plui.grandbesancon.fr**

École : une rentrée marquée par des changements

Depuis plusieurs années, le nombre d'enfants entrant en maternelle est inférieur à ceux partant au collège, ce qui entraîne une baisse des effectifs à l'école. Pour cette rentrée, l'effectif est de 162 élèves, soit une perte d'une quinzaine d'élèves.

Cette année, une classe de maternelle a malheureusement été fermée. Cela a entraîné le départ de Marjolaine Fix. Par ailleurs, l'éducation nationale a décidé d'affecter Virginie Poux, enseignante en CM2 l'année dernière, dans une autre école. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour les années passées avec nos enfants et leur souhaitons une bonne continuation dans leurs futures aventures professionnelles, à l'école des Tilleroyes pour Mme Fix, à celles de Serre les Sapins et de Planoise pour Mme Poux.

Suite à la fermeture de la classe, les postes des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) ont été réorganisés en fonction des nouveaux effectifs. Béatrice et Laurence, qui intervenaient sur les trois classes de maternelle l'année dernière, ne couvrent désormais que deux classes. Elles sont toutes les deux présentes le matin, et l'après-midi, Béatrice est chargée de la sieste et de la gestion des enfants.



Malgré ces changements, l'équipe pédagogique reste dévouée à offrir un enseignement de qualité à tous les élèves et à assurer leur épanouissement scolaire, avec l'appui et le soutien du SIVOM de Dannemarie-Velesmes.

Les effectifs sont désormais répartis en 2 classes de maternelle et 5 classes élémentaires comprenant les niveaux du CP au CM2. Cette année, Géraldine Bordini et Sandrine Bohy s'occupent des deux classes de maternelles, Lise Jamaigne est en charge des CP, Gwenaëlle Coeurdevey des CE1, Virginie Quivogue des CE2, Aline Borey s'occupe des CM1 et Fabrice Stephanetti et Sylvie Tornhcelser des CM2.

Merci aux équipes techniques municipales, qui ont profité de la période estivale pour effectuer les travaux (de maintenances, curatifs et préventifs) et pour procéder au nettoyage des locaux, permettant ainsi aux enseignants et aux élèves de débiter dans les meilleures conditions possibles cette année scolaire 2024/2025.



Le Conseil intercommunal des jeunes

Le 19 décembre 2023, 8 élèves de CM1 et CM2 de l'école, élus par leurs camarades de classe, ont donné vie au premier conseil intercommunal des jeunes de Dannemarie/Velesmes.



Ces jeunes se sont engagés pour agir directement sur la vie de nos deux villages.

Ainsi, **Cloé, Elyes, Emilien, Juliette** (CM2), **Matias, Léna, Antoine et Iliana** (CM1) ont commencé à émettre des idées concernant leurs actions sous la coordination d'Emilie Lerck, dans le cadre du Café Convi.

Les idées sont nombreuses, les projets sont ambitieux . Voici ceux qui ont été retenus :

Ø «Nous aimerions qu'il y ait un lieu **comme un « Pumptrack » pour faire du vélo**, de la trottinette ou du skateboard, mais aussi pour nous retrouver avec les copains, car si on ne fait pas de foot, on n'a pas vraiment d'endroit de loisirs pour nous. »

Le projet a été également plébiscité par le budget participatif. Son inauguration a eu lieu le 21 septembre.

Ø «Nous ne pouvons pas aller voir nos camarades de Velesmes-Essarts seuls. La route est trop dangereuse entre Dannemarie et Velesmes. De plus les habitants sont obligés de prendre la voiture. Si on fait une **piste cyclable et/ou pédestre entre Dannemarie et Velesmes**, cela nous rendrait plus indépendants et plus écologiques. »

Les jeunes ont écrit une lettre à la présidente du Grand Besançon Métropole en ce sens (ci-contre), la réponse de GBM ne s'est pas fait attendre (ci-après) et une voie verte pour piétons et cyclistes devrait voir le jour.

Ø «Nous trouvons qu'il y a **trop de déchets** dans la nature. Par exemple, l'autre jour, un copain est tombé sur du verre et s'est fait mal. Il y a des papiers et des poubelles qui sont jetés un peu partout. On propose de faire un questionnaire aux habitants pour savoir s'ils sont du même avis, s'ils trouvent que c'est dangereux, et pour connaître les endroits où il y a le plus de déchets. Par la suite on pourrait faire des affiches sur des pancartes à ces endroits pour sensibiliser les personnes. Lorsque nous participons à la journée « nettoions la nature », nous pourrions inviter les habitants, leur faire un exposé ou autre... »

Les jeunes travaillent sur ce projet, vous devriez bientôt en entendre parler !

Une visite de l'Assemblée Nationale était programmée le 26 juin 2024. Elle a malheureusement été reportée à la suite de la dissolution, prononcée par le Président de la République. Ce n'est que partie remise, nos jeunes conseillers devraient pouvoir visiter ce lieu emblématique de notre démocratie durant cette année scolaire.

Bravo à nos jeunes pour votre intérêt, votre engagement et votre participation à la vie de nos deux communes !

VOICI LA LETTRE RÉDIGÉE PAR LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES

Conseil intercommunal des jeunes

1bis rue de la Gare

25410 Dannemarie sur Crète

Tel : 06 62 42 11 73

animation@dannemariesurcrete.fr

Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole,
M Gilbert GAVIGNET, conseiller communautaires en charge des modes doux,

4 rue Plançon
25043 Besançon cedex

Dannemarie sur Crète,

Le 28/03/2024

Objet : demande de piste cyclable

Chère Mme Anne Vignot, présidente de Grand Besançon Métropole,
Cher M Gilbert Gavignet, conseiller communautaires en charge des modes doux,

Nous représentons le Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) de Dannemarie/Velesmes.

Nous vous écrivons car nous souhaitons vous parlez de notre projet : faire une piste cyclable entre nos deux communes.

En effet, nous ne pouvons pas aller voir nos copains de la commune voisine car il y a trop de voitures et de camions sur cette route et c'est trop dangereux pour nous.

En plus nous trouvons qu'utiliser la voiture pour moins de deux kilomètres ce n'est pas écologique, alors que nous pourrions y aller en vélo ou à pied.

D'autre part, tous les enfants de Velesmes Essarts viennent à l'école à Dannemarie sur Crète et il n'y a pas d'activités extra-scolaires pour les enfants à Velesmes Essarts : centre de loisirs, foot, dessin... ils sont donc obligés de se déplacer en voiture avec leurs parents.

Si vous faites une piste cyclable, nous serions plus en sécurité, polluerions moins, et verrions plus souvent nos copains.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous exposer notre projet.

Nous espérons avoir votre réponse bientôt.

Très cordialement

Les jeunes du CIJ :

Emilien BILLET



Cloé ROY



Ilina BAUD



Juliette BAINIER



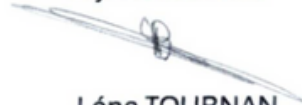
Matias ALVES-COUTINHO



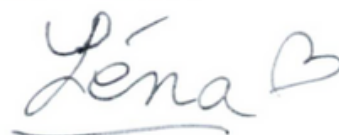
Antoine JEANNIN



Elyes BELARIBI



Léna TOURNAN



ET LA RÉPONSE DE GRAND BESANÇON METROPOLE



**PÔLE TRANSITION ECOLOGIQUE,
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET ESPACE PUBLIC**
DEPARTEMENT DES MOBILITES
Service Déplacements

Objet : Demande de piste cyclable

Affaire suivie par : Frédéric COLIN
Courriel : mobilites@grandbesancon.fr
Tél. 03.81.61.51.26
N/Réf. : D/FC/HG/657153

Besançon, le 10/06/2024

Madame Anne VIGNOT
Présidente de Grand Besançon Métropole

à

CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES
1BIS RUE DE LA GARE
25410 DANNEMARIE SUR CRETE
ANIMATION@DANNEMARIESURCRETE.FR

Chers membres du CIJ,

Le 28 mars dernier, vous m'avez transmis une demande pour la réalisation d'une piste cyclable entre les communes de Dannemarie sur Crête et Velesmes-Essarts, avec une copie adressée aux deux maires respectifs, qui de leur côté avaient déjà effectué la même demande.

Une étude de faisabilité a été réalisée. Elle propose l'aménagement d'une voie verte pour piétons et cyclistes, solution technique la plus adaptée au contexte de cette voirie avec une circulation de poids-lourds et la plus sécurisée.

Avec le service Déplacements de Grand Besançon Métropole et accompagnée de Gilbert Gavignet, Délégué Communautaire aux modes doux, je suis allée à la rencontre du Maire de Velesmes-Essarts pour lui présenter cette étude de faisabilité. Nous avons pu échanger favorablement pour la poursuite de cette étude qui devra s'inscrire dans une programmation de travaux.

Dans l'attente, nous poursuivons les études afin que le dossier soit prêt le moment opportun. Vous trouverez en pièce jointe la présentation de l'étude de faisabilité. Conformément aux échanges avec le Maire de Velesmes-Essarts, nous pourrions venir vous présenter prochainement l'avancée de cette étude.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleures salutations.

Pour la Présidente,
Par délégation,

6^e Vice-Présidente aux Transports,
Marie ZEHAF

Copies : Commune de Velesmes-Essarts, Commune de Dannemarie sur Crête, Gilbert GAVIGNET, Hervé GIRARDOT

P. J. : Etude de faisabilité

Document signé électroniquement

Grand Besançon Métropole
Communauté urbaine

La City - 4 rue Gabriel Plançon
25 043 Besançon Cedex

Tél. 03 81 87 88 89
www.grandbesancon.fr

Café entreprises

Volonté de début de mandat, l'équipe municipale a souhaité mettre en place et maintenir une véritable relation avec les nombreuses entreprises et les professionnels de notre commune avec un format original autour d'un café le matin.

- La première édition, réalisée en juin 2022, a permis une rencontre avec les élus et la découverte de notre ensemble polyvalent.
- En 2023, sur le même format, nous avons fait un point sur la démolition de « Bricostoc » et proposé un échange sur les besoins de nos professionnels sur ce projet.
- Cette année, autre sujet et nouvel écrin pour cette édition :

« Café-Entreprise 2024 chez « STAINLESS » 🍰 »



« Un beau moment que ce rendez-vous devenu incontournable. Pour la première fois, nous avons organisé notre "café entreprises" dans une entreprise de notre commune. Je remercie sincèrement Eric Duval, président de STAINLESS, ainsi que tous ses collaborateurs qui nous ont accueillis sur leur lieu de travail.

Je remercie également Nicolas Bodin, vice-président en charge de l'économie à Grand Besançon Métropole pour sa disponibilité et sa présence à mes côtés. Un beau moment de partage et d'échanges entre entrepreneurs. »

Sébastien Perrin



STAINLESS

« Nous avons eu le plaisir d'accueillir ce matin la 3ème rencontre café-entreprises organisée par le maire, Monsieur Perrin Sébastien et toute l'équipe municipale de DANNEMARIE SUR CRETE, avec la présence de Monsieur Nicolas Bodin, vice-président de Grand Besançon Métropole, en charge de l'emploi, de la réinsertion, du commerce et de l'artisanat.

Cet événement a permis aux responsables d'entreprises, artisans, professionnels et indépendants de la commune d'échanger dans une ambiance conviviale avec les élus et les acteurs économiques locaux. Cela reflète l'engagement de la commune à favoriser le dialogue et le dynamisme économique de notre territoire.

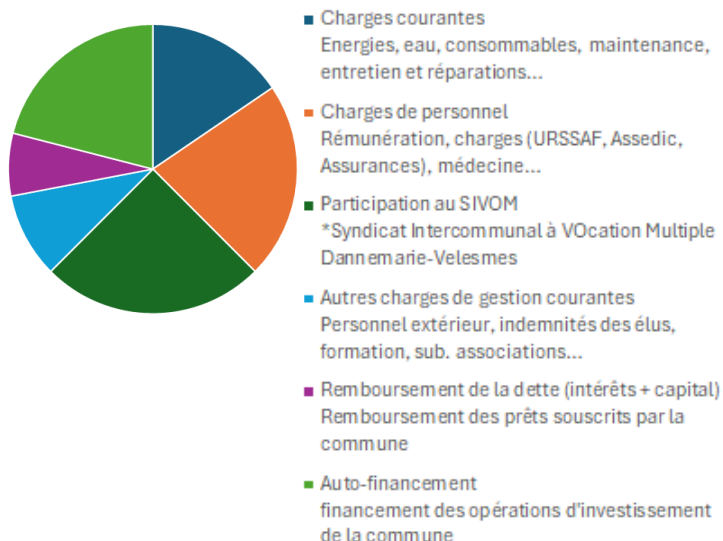
Nous remercions chaleureusement les entreprises d'être venues, de s'être déplacées et pour les échanges enrichissants. Nous sommes ravis de pouvoir contribuer à ces échanges et de participer activement au développement de notre communauté. »



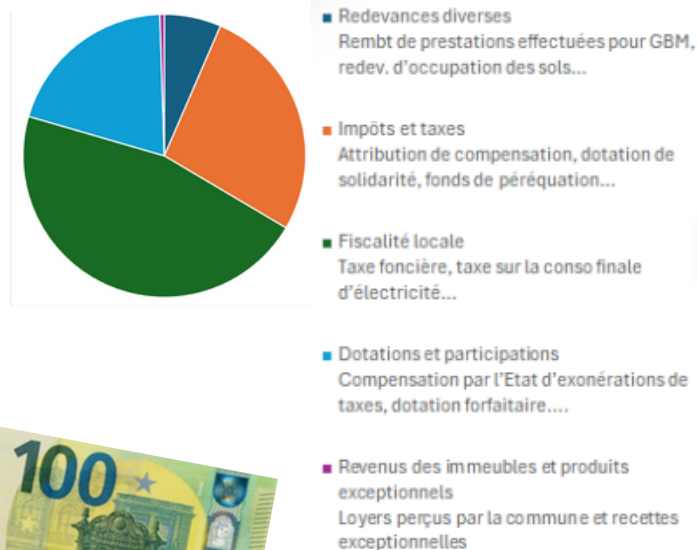
A chaque édition plus de vingt entreprises sont présentes avec une quarantaine de personnes.

Dépenses Pour 100,00€ de dépenses, quel montant est affecté à ...	
Charges courantes Énergies, eau, consommables, maintenance, entretien et réparations...	15,50€
Charges de personnel Rémunération, charges (URSSAF, Assedic, Assurances), médecine...	22,00€
Participation au SIVOM* *Syndicat Intercommunal à VOcation Multiple Dannemarie-Velesmes (Ecole)	25,00€
Autres charges de gestion courantes Personnel extérieur, indemnités des élus, formation, sub. associations...	9,50€
Remboursement de la dette (intérêts + capital) Remboursement des prêts souscrits par la commune	7,00€
Auto-financement Financement des opérations d'investissement de la commune	21,00€

Total des dépenses réelles



Recette de fonctionnement



Recettes Pour 100 € de recettes, quel montant provient de ...	
Redevances diverses Rembt de prestations effectuées pour GBM, redev. d'occupation des sols...	6,50€
Impôts et taxes Attribution de compensation, dotation de solidarité, fonds de péréquation...	27,00€
Fiscalité locale Taxe foncière, taxe sur la conso finale d'électricité...	46,00€
Dotations et participations Compensation par l'Etat d'exonérations de taxes, dotation forfaitaire....	20,00€
Revenus des immeubles et produits exceptionnels Loyers perçus par la commune et recettes exceptionnelles	0,50€

La commune de Dannemarie sur Crète en quelques chiffres

La commune compte **1 833 habitants** au 31 décembre 2023 (en incluant les élèves internes du lycée agricole).

Le revenu fiscal moyen par foyer est de 37 487 € (la moyenne départementale* est de 33 219 €).

La part des foyers non imposables est de 40,1% (la moyenne départementale est de 45,5%).

Les charges de fonctionnement

Elles ont augmenté de 19,4% entre 2021 et 2023 (en raison notamment de l'augmentation des charges de personnel – augmentation du SMIC et de la valeur du point d'indice, du coût des énergies et des participations -SIVOM).

Bien qu'en hausse (elles représentent en moyenne 469 €/habitant), elles restent inférieures à la moyenne départementale qui est de 558 €/habitant).

Les recettes de fonctionnement

Elles sont en baisse de 5,5% entre 2021 et 2023. Elles représentent en moyenne 641 €/habitant (la moyenne départementale est de 768 €/habitant). Cette baisse s'explique par des recettes « exceptionnelles » en 2021 qui n'ont pas été reconduites en 2023 :

- vente de bois (23 000 €)
- remboursement à la commune de personnel mis à disposition du CCAS (37 000 €)
- remboursement à la commune de personnel mis à disposition du SIVOM (25 000 €).

** Les données de comparaison utilisées sont celles de budgets principaux des communes du Doubs comptant entre 500 et 1 999 habitants, soit un panel de 128 communes.*



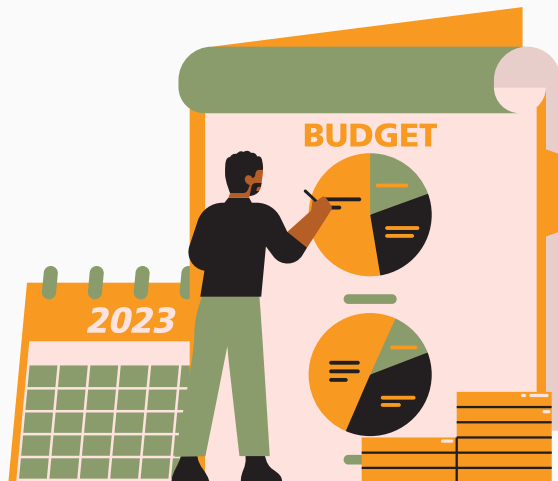
La CAF nette - Capacité d'Auto-Financement nette

Cet indicateur est obtenu en déduisant du total des recettes réelles, les dépenses réelles (qui intègrent les remboursements de prêts).

La CAF nette de la commune s'élève à 254 966 €, soit 139 € par habitant. Ce montant est de 138 € par habitant au niveau du département, 109 € au niveau de la Région et 112 € au niveau national.

Le fonds de roulement de la commune est à un niveau trois fois supérieur à la moyenne départementale (1 791 €/habitant contre 573 €/habitant). De fait, la trésorerie de la commune s'établit à 3 315 k€ au 31 décembre 2023.

Enfin, la commune de Dannemarie sur Crète affiche un encours de prêt de 831 k€ au 31/12/2023. Soit un endettement très raisonnable qui représente 453 €/habitant (la moyenne départementale est de 703 €/habitant).



En conclusion, le faible endettement de la commune permet à la capacité d'auto-financement nette de rester au-dessus de la moyenne départementale.

Cette situation financière plutôt avantageuse permet, tout en préservant le fond de roulement, d'envisager sereinement les investissements à venir, et notamment les différents projets communaux dont nous avons déjà parlé dans les différentes publications communales : la réhabilitation de l'ancien site Bricostoc et la rénovation de la maison médicale, par exemple.

Le Café Convi

Le **Café Convi**, ouvert depuis avril 2023, a été labellisé par la CAF Espace de Vie Sociale (EVS) le 1er septembre 2023. C'est un lieu libre d'accès, équipé pour l'animation de la vie locale, qui favorise les rencontres et les échanges mêlant convivialité, créativité, participations citoyennes et initiatives. Tout le monde est le bienvenu !

Un certain nombre d'entre vous a déjà participé à la soirée crêpes et jeux de société ou pizza et karaoké. Au printemps, cent cinquante curieux sont venus découvrir l'exposition « talents et passions cachés » qui a réuni quatorze "artistes".

De belles rencontres se font au quotidien, que ce soit au Café Convi ou lors d'événements organisés. Des liens se tissent dans la durée entre les différentes personnes fréquentant ce lieu qui prennent plaisir à se retrouver. Pour citer une récente initiative encouragée par l'EVS : depuis le mois de mai 2024, un groupe de promenade s'est formé et se donne rendez-vous régulièrement pour partir découvrir les sentiers de la commune et des environs.

A la rentrée de septembre : prêt de jeux de société et de puzzle, **animations pour les enfants le mercredi**, **ateliers animés par des bénévoles le jeudi après-midi**, **promenade le lundi après-midi**, **ateliers informatiques**, **aide administrative** sur rendez-vous...

Le Café Convi et ses animations restent ouverts à tous. Alors à bientôt !

Habitants de notre village ou associations, n'hésitez pas à venir co-construire un futur événement avec Emilie !

N'hésitez pas à contacter Emilie :
animation@dannemariesurcrete.fr
ou 06 62 42 11 73

DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de sa politique de réduction à la source des déchets verts, le SYBERT propose la mise en place d'un service de broyage de proximité dans les communes qui en font la demande. Nous avons donc répondu très favorablement à ce projet.

L'objectif de cette prestation est double : **promouvoir une valorisation la plus locale possible des déchets verts, ainsi que de répondre aux attentes des usagers, qui sont désormais nombreux à rechercher du broyat pour pailler leurs jardins, composter, etc...**

Préparer vos branchages !

En tant qu'habitants de la commune, vous pourrez, pendant la période du 11 au 18 octobre 2024, déposer librement vos branchages sur un emplacement défini par la commune : en haut du village, vers le terrain de pétanque, rue du cras.

Le SYBERT viendra ensuite broyer les branchages déposés et laissera le broyat à disposition des habitants.

Une autre session de broyage sera organisée à la fin du mois de mars.



Énergies renouvelables, votre avis est important!

La France souhaite rattraper son retard en matière d'énergies renouvelables. C'est pourquoi une **nouvelle loi a été adoptée le 10 mars 2023 pour faciliter la production d'énergie durable et respectueuse de l'environnement**. Dans ce cadre, nous avons besoin de votre avis pour identifier les zones où installer des équipements de production d'énergies renouvelables (solaire, réseau de chaleur, méthanisation) dans notre commune.

Nous avons déjà réalisé une première cartographie des secteurs potentiels et **nous vous invitons à donner votre avis et à faire vos suggestions**. Cette concertation est l'occasion de réfléchir ensemble à l'intégration de projets d'énergie renouvelable dans notre territoire.

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, QUEZACO ?

Pourquoi développer les énergies renouvelables ?

- Pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le dérèglement climatique.
- Pour baisser la facture énergétique des ménages, des entreprises et des collectivités.
- Pour sécuriser nos approvisionnements énergétiques.

Que sont les zones d'accélération ?

- Des zones que les communes considèrent favorables à l'accueil de production d'énergie renouvelable.
- Un outil de planification pour le déploiement des énergies renouvelables.

Pourquoi des zones d'accélération ?

- Ces zones, sans être exclusives, permettront aux porteurs de projets de s'orienter plus favorablement vers les secteurs identifiés par les collectivités.
- Cette démarche a pour but de faciliter la conduite des projets.

Les zones d'accélération des énergies renouvelables, c'est :

- Un affichage d'une volonté politique locale de développer les énergies renouvelables.
- Un secteur avec des délais d'instruction réduits.
- Un secteur ouvrant droit à des dispositifs financiers préférentiels : appels d'offre, tarifs.
- Un secteur défini pour une ou plusieurs filières d'énergie renouvelable.



Ce n'est pas :

- Un secteur exclusif de développement des énergies renouvelables. Des projets pourront s'implanter dans d'autres zones mais les procédures seront plus longues.
- Une zone dédiée seulement aux énergies renouvelables, elle peut avoir d'autres fonctions, commerciale par exemple.
- Un secteur autorisé d'« office » : ce n'est pas parce qu'un secteur est dans une zone d'accélération qu'une installation d'énergie renouvelable y sera obligatoirement réalisée.

La commune a élaboré des projets de zones, avec l'appui des services techniques de Grand Besançon Métropole et de l'Agence d'urbanisme Besançon (AUDAB). Cette cartographie par filière de production tient compte des potentiels de notre territoire, de la nécessaire diversification des énergies renouvelables, de la puissance déjà installée, du croisement des données foncières, environnementales, géologiques...

Consultez nos propositions de zones d'accélération des énergies renouvelables directement sur le site internet de la commune de Dannemarie sur Crête ou directement en mairie.

Un cahier-registre est à votre disposition en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture pour recueillir vos observations jusqu'au :

31/10/2024

Vous pouvez également nous donner **votre avis par mail** à l'adresse suivante : mairie@dannemariesurcrete.fr.

À la fin de cette consultation, les zones d'accélération choisies par le conseil municipal seront transmises aux autorités compétentes.

Participez activement à la construction de notre avenir énergétique

TRAVAUX

Modification du plan de circulation

Dans la continuité des travaux qui se sont déroulés au premier trimestre 2024 sur la rue « Aux Grands Champs », le long de la RD 673, le conseil municipal de Dannemarie sur Crête, en concertation avec les services départementaux de la voirie, a pris la décision de **modifier l'accès à la zone d'activités économiques**.

L'interdiction temporaire a donc été remplacée par un équipement définitif, matérialisé par des balises auto relevables.



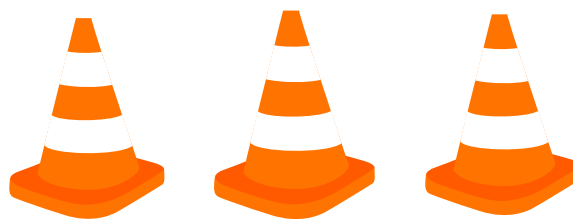
Cette voirie était très majoritairement utilisée en fin d'après-midi, dans le sens Besançon – Dole, par des automobilistes impatients et pressés, qui n'hésitaient pas à « remonter » ainsi la route départementale par cet axe inapproprié afin de glaner quelques places, certainement précieuses à leurs yeux mais bien inutiles au regard des risques encourus, pour eux et pour les riverains.

D'autant que cette voie n'est pas une voie de décélération mais bien d'insertion et que ces mêmes utilisateurs empruntaient donc cet axe en toute illégalité.

Fort de ces constats et des vitesses excessives constatées (responsables d'un accident en moyenne chaque année), le conseil municipal et le maire ont décidé de réagir en réservant cet axe aux seuls riverains, professionnels et clients de la ZAE.

L'accès à la rue « Aux Grands Champs » se fait désormais par le giratoire « de Terre Comtoise » pour les personnes qui arrivent par la RD673. Ce nouvel aménagement a comme principal avantage la sécurisation des cheminements piétonniers, notamment pour les élèves du lycée agricole qui se rendent quotidiennement à la ferme du lycée en empruntant la rue du Champthiaud.

Quant aux riverains interrogés, ils sont plutôt rassurés et satisfaits de ce nouvel aménagement, dont ils mesurent les avantages, quotidiennement depuis ce début d'année.



Stationnement au stade municipal



La commune prend des mesures concrètes pour mettre fin au stationnement sur les trottoirs :

l'équipe technique municipale a récemment achevé le marquage au sol des emplacements de stationnement au niveau du stade municipal.

Cette initiative vise à rendre ces emplacements bien visibles et sans ambiguïté, afin de résoudre définitivement les problèmes de stationnement "indélicats" qui perdurent depuis de nombreuses années d'autant plus que des nouveaux trottoirs ont été créés afin de sécuriser les déplacements des familles et des joueurs de l'ESD.

Les automobilistes sont invités à utiliser en priorité les places situées le long de la voie ferrée, ainsi que les places en épi près des vestiaires et le long du terrain d'honneur.

En plus de ces emplacements, des places de "délestage" ont été matérialisées au sol le long du terrain de foot d'entraînement. **Ces places sont destinées à être utilisées uniquement en cas de forte affluence, lorsque toutes les autres places sont déjà occupées.**

Il est important de rappeler que le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit, que le véhicule soit entièrement sur le trottoir ou seulement partiellement. Les trottoirs sont réservés aux piétons, leur largeur étant suffisante pour permettre à une personne avec une poussette ou en fauteuil roulant de se déplacer en toute sécurité, sans avoir à descendre du trottoir.

Les contrevenants s'exposent à une amende forfaitaire de 135 €, qui peut être majorée à 575 € si elle n'est pas réglée dans les 5 jours. En cas de refus de déplacer le véhicule ou d'absence du propriétaire, celui-ci pourra être mis en fourrière.

Sécurité et respect des règles : une priorité pour tous.

La municipalité appelle tous les citoyens à respecter ces nouvelles mesures et à faire preuve de civisme en utilisant les emplacements de stationnement désignés. La sécurité des piétons, en particulier des personnes les plus vulnérables, est une priorité. En respectant les règles de stationnement, chacun contribue à rendre la commune plus sûre et plus agréable pour tous ses habitants.

Ensemble, faisons de notre commune un lieu où il fait bon vivre en respectant les règles de stationnement et en protégeant les espaces réservés aux piétons.

CITOYENNETE

Cérémonie du 8 mai 2024

Le 08 mai 2024 à 11h00, la correspondante défense, Delphine Dombret, accompagnée de M. Maurice Janson délégué de l'association des anciens combattants du canton d'Audeux, de deux porte-drapeaux, d'anciens combattants et de nombreux habitants ont commémoré le 79e anniversaire de l'armistice du 08 mai 1945 qui mit fin à la 2e guerre mondiale en Europe.

Pour marquer les 80 ans du débarquement des alliés (Américains, Anglais, Canadiens et Australiens) et la libération de la France, l'année 1944 a été évoquée et la mémoire de tous ceux qui se sont engagés dans la résistance, le combat contre l'occupant et la libération du pays ont été salués.



Il y a 80 ans, 1944 est l'année des derniers convois de déportation, de la rafle d'Izieux, du massacre d'Oradour sur Glane et de la libération de la France, dans laquelle nous aussi avons été impliqués, lisez bien...

1er février : le comité français de libération nationale CFLN crée par ordonnance les forces françaises de l'intérieur (FFI).

Mars : le MLN mouvement de libération nationale crée les corps francs de la libération. Le général Koenig est nommé commandant en chef des FFI.

13 avril : la 2e DB du général Leclerc s'embarque pour l'Angleterre.

1er mai : la résistance multiplie les destructions ferroviaires.

5 juin : des commandos français des SAS (special air service) français sont parachutés sur la

Bretagne, dont le Saint-Vitois Jean Cote Maufroy, l'un des 36 Français portant l'uniforme du 4e bataillon de SAS anglais.

6 juin : débarquement des alliés (15 nations) en Normandie - début de l'opération Overlord et campagne de Normandie. 2 millions d'hommes ont été cantonnés dans le sud de l'Angleterre.

Après l'action de l'aviation et les parachutages de la nuit, 156 000 hommes et 10 tonnes de logistique par homme débarquent à partir de 6500 bâtiments en tout genre (militaires et civils) à l'aube sur cinq plages normandes ; Omaha (ville du Nébraska, d'un des soldats), Utah (état des USA, d'un des soldats), Juno (prénom de la mère d'un des soldats) Gold et Sword.

Des unités des forces aériennes de la France libre FAFL et des forces navales de la France libre FNFL et le 1er BFMC du commandant Kieffer y participent soit 209 hommes + bâtiments de la marine.

Les 177 commandos du commandant Kieffer, dont Roland Gabriel, Saint Vitois, débarquent à Sword de deux barges dont la 253 devant Ouistreham et prennent la ville en 4 heures.

En appliquant les plans vert, bleu, violet, grenouille et tortue, la résistance a grandement œuvré et favorisé le débarquement allié.

Au total ce sont 3 millions d'hommes et 3 millions de tonnes (1 tonne par homme par mois) qui ont débarqué, en grande partie dans un port complètement artificiel, Mulberry, construit de toutes pièces exprès.

7 juin : les maquis et les formations FFI passent à l'attaque sur l'ensemble du territoire français.

14 juin : le général de Gaulle débarque à Courseulles en Normandie.

31 juillet-01 août : la 2e DB avec le général Leclerc débarque en Normandie à Utah beach dont le 13e régiment du génie du Valdahon (à l'époque 13e bataillon du génie créé en 1943 en Algérie).

15 août : débarquement franco-américain en Provence - opération Dragoon - dont la 1ère armée du général de Lattre de Tassigny et le 19e régiment du génie de Besançon (à l'époque plusieurs bataillons du génie) ; 9 000 parachutistes et 350 000 débarqués.

19 août : début de l'insurrection parisienne sous les ordres de Rol-Tanguy (FFI).

25 août : la 2e DB et les FFI libèrent Paris; le général de Gaulle entre dans la capitale.

Septembre : le camp de concentration Natzweiler-Struthof (Alsace) est évacué.

12 septembre : jonction à Montbard (Côte d'Or) des armées françaises de l'ouest (2e DB) et du sud (1ère DFL et 1ère armée française) ; début de la campagne des Vosges.

Les FFI sont intégrés dans l'armée régulière.

2 novembre : début de la campagne d'Alsace (1ère DFL et 2e DB).

20 novembre : l'armée du général de Lattre libère Mulhouse.

23 novembre : la 2e DB libère Strasbourg.

« Tissu est dans lode. » C'est avec ce message codé, diffusé à la radio aux troupes alliées, qu'est annoncée l'entrée de la 2e DB dans Strasbourg – « Tissu » désignant les chars du lieutenant-colonel Rouvillois et « lode » la ville de Strasbourg.

Ainsi, la 2e DB respectait son serment du 02 mars 1941 à Koufra :

«Jurez de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront à nouveau sur la cathédrale de Strasbourg.»

Chez nous, toujours dans la zone interdite destinée à devenir une zone de peuplement allemand, le Doubs est libéré en deux temps par deux armées aidées par la Résistance locale, les FFI organisés par le colonel Maurin et l'ORA.

Les Américains libèrent l'ouest avec Besançon début septembre puis avancent vers le nord-est.

La Première Armée, venue du sud a libéré le reste dès août et prend position sur le Lomont avec 3000 maquisards pour enrayer la retraite allemande.

A Besançon, le 7 septembre, les Allemands font sauter les ponts Battant et Saint-Pierre.

La ville est libérée le 08 septembre après de multiples combats menés par les soldats américains du 6e corps d'armée dont la 3e division américaine (Rock of the Marne) débarqués en Provence et arrivés à Besançon le 05, aidés des FFI et des maquis locaux.



Une stèle est érigée à Velesmes en souvenir du GI PVTE (1ère classe) John Harmich tué dans le village.

Le général de Lattre de Tassigny installe son PC - Poste de Commandement- à l'hôtel Clévans.

Le maquis Ognon Doubs de Mazerolles et Vaux les prés est appuyé par le groupe Marcel de Franois et celui de Vieilley et a pour mission particulière dès juin de harceler les convois allemands, faire des prisonniers et surtout récupérer des armes.

Le 8 septembre a lieu la bataille de Vaux les Prés. Les FFI sont dans le bois de Vaux, face au village de Franois. De violentes attaques ont lieu à Vaux les Prés contre les Allemands tout proches. 4 hommes du groupe sont faits prisonniers et fusillés. Ils seront retrouvés sous des branchages en lisière du bois du Mont à Mazerolles.

En fin d'après-midi, certains FFI se déplacent en direction de Serre-les-Sapins, d'autres en direction de Franois pour prendre contact avec les

américains. Les maquisards doivent franchir une zone à découvert entre le bois de Vaux les Prés et la crête de Franois -Serre. Là, ils essuient le feu des mitrailleuses des allemands retranchés à la lisière du bois. Le bilan est très lourd.

C'est en leur mémoire qu'a été érigé le monument de Mazerolles et qu'a lieu une cérémonie de commémoration chaque 3e dimanche de septembre.

A Dannemarie sur Crête, le 02 septembre, lors d'un bombardement aérien, Ernest Lecuyer, mécanicien SNCF de 51 ans est tué alors qu'il conduit un train en gare de Dannemarie-Velesmes, le jour même du 20e anniversaire de sa fille (Une plaque est posée sur le côté de la mairie).

Dans la journée du 05 septembre, dixit le registre de délibérations du conseil municipal de Mazerolles, la route de Dole, notamment à hauteur de la gare de Dannemarie-Velesmes est bombardée par avion et artillerie.

D'après notre registre de délibérations, 4 habitants furent prisonniers de guerre (familles Courtois, Magnin et l'ouvrier agricole Leskowiz).

« Le mot résister doit toujours se conjuguer au présent ».
Lucie Aubrac.

*Souvenir de la libération
de Dannemarie :*



En 2025, nous commémorerons les 80 ans de l'armistice du 08 mai 1945 et la fin de la 2e guerre mondiale. **Vous avez des souvenirs de cette période ?** La correspondant défense serait heureuse de les recueillir ; vous pouvez la contacter à l'adresse delphine.dombret@dannemariesurcrete.fr.



Le Grillon

par Corinne Jacquot, présidente

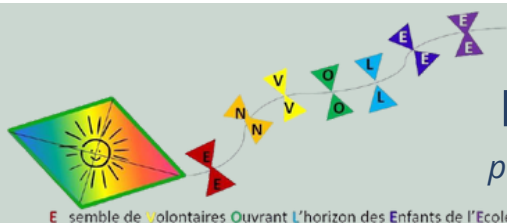
Fort de ses 180 adhérents, en légère baisse suite à notre problème de piscine qui n'a pas permis de reprendre l'activité d'aquagym, le GRILLON continue de vous proposer des activités physiques quasi quotidiennes.

Celles-ci seront renouvelées la prochaine saison 2024-2025 avec une toute nouvelle du **Kick Boxing** pour jeunes à partir de 8 ans et jusqu'à 13 ans et pour adultes à partir de 14 ans, cela se déroulera le mardi soir. La gymnastique du mardi soir est remplacée par le **Body zen** le jeudi soir. Le planning des activités a été distribué dans les boîtes aux lettres fin août ; il peut être retrouvé sur notre page facebook et la commune l'a diffusé sur panneau pocket.

Notre **Salon du Bien-être le 5 mars** reste un moment d'échanges et de partages avec des professionnels à l'écoute de chacun.

Le temps fort de cette année 2024 restera la Fête de la musique le 22 juin. Les deux groupes de musique, Fever et Stones Again nous ont enchantés de 19h00 à minuit passé et surtout Arti-Show, avec son magnifique feu d'artifice, a enflammé le ciel de Dannemarie et le cœur de ses spectateurs.

Nous tenons à remercier toutes les personnes pour l'aide apportée à la réussite de cette soirée que ce soit par les coups de mains des extérieurs, des bénévoles du Grillon et des agents municipaux ainsi que les aides financières ou matérielles des entreprises ou de la mairie.



L'Envolée est l'association de parents d'élèves de l'école. Cette année nous avons menés plusieurs événements afin de soutenir financièrement l'école dans la réalisation de projets et sorties :

- **La fête de Noël.** Nous avons personnellement invité le père Noël à rendre visite aux enfants des différentes classes avant la chorale initiée par les enseignant(e)s de l'école. Sous forme d'un marché de Noël, quelques exposants locaux et/ou artisanaux étaient présents. Un moment convivial pour tous enrichi par le tirage d'une tombola.
- La **vente de tee-shirt personnalisés** au prénom des enfants égayés par le logo dessiné par une élève de CM2 sur le thème du Rugby.



- la journée "**photo de classe**"
- Les enfants ont mis leurs plus belles tenues lors de la **boum strass et paillettes au printemps**.
- En cette année olympique, le thème de la **kermesse** était évident! Après une cérémonie d'ouverture orchestrée par l'école, les enfants ont pu se confronter à différentes épreuves. Petits et grands ont ensuite profité de la soirée autour d'un cornet de frites.
- Nous avons eu le plaisir de tenir et animer la **buvette** du spectacle de l'été organisé par la commune.

L'Envolée remercie l'ensemble des parents ayant participé à l'organisation de ces manifestations qui ont apporté beaucoup de plaisir aux enfants.

Contactez nous par mail à L_envolee@hotmail.fr

LACIM, Comité Dannemarie sur Crète

par Josie Berthod, Marie-Jeanne Galliot et Béatrice Jacquet (comité local)



Voilà 36 ans que le comité local de Dannemarie sur Crète LACIM (Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde), vient en aide aux populations défavorisées de la planète, essentiellement des pays du Sud.

LACIM est une **association nationale humanitaire de solidarité internationale** depuis 1966. Le comité de Dannemarie s'est créé en 1988 pour venir soutenir des villages très pauvres, les aidant dans le domaine de l'eau, de l'éducation, de la santé et de l'agriculture, en conformité avec les Objectifs de Développement durable défini par l'ONU.

Notre comité d'une trentaine de donateurs, a aidé 2 villages en Inde et 5 villages au Niger. Les actions menées ont pour but de sortir des villages du cycle de la pauvreté, d'accéder à l'autosuffisance alimentaire, de mettre fin à l'exode pour que chacun retrouve dignité et espoir en l'avenir.

Comment ça fonctionne ?

Les projets répondent aux besoins prioritaires des villageois.

Le groupe français finance le projet (étude, achat des matériaux, suivi des travaux...).

Le village jumelé contribue concrètement à sa réalisation (main d'œuvre et quelquefois une petite participation financière).

Sur place, les permanents locaux de LACIM travaillent à la mise en œuvre du projet, en partenariat avec les associations du pays concerné.

Depuis la France, des chargés de mission bénévoles vont sur le terrain pour étudier les demandes, suivre et évaluer les actions en veillant aux orientations de LACIM.

L'école de
Talibi Loufayi
NIGER



Les projets réalisés dans le village de Talibi Loufayi ont été, sur une période d'une dizaine d'années :

- Alphabétisation des femmes
- Mise en œuvre d'un petit élevage de chèvres rousses
- Construction d'un puits cimenté et aménagement de son pourtour
- Construction de deux classes avec l'électrification de l'une d'elles
- Achat de mobilier scolaire
- Alphabétisation des hommes
- Construction de latrines avec l'aide du Conseil régional de Bourgogne Franche Comté
- Périmètre maraîcher pour les femmes
- Achat de matériels de jardinage et de semences
- Banque céréalière avec l'achat d'un stock de céréales.

Au 31 décembre 2023 LACIM comptait 130 jumelages répartis dans le monde : en Inde, au Mali, au Niger, au Bangladesh, à Madagascar, en Haïti, au Burkina Faso et au Sénégal.



<https://www.lacim.fr>



lacim de
dannemariesurcrete

Notre comité local est vieillissant, il a besoin de se renouveler et de trouver de nouvelles forces vives, vu le nombre de jeunes arrivants sur notre commune.

Nous vous invitons tous à l'exposition-vente qui aura lieu à la salle polyvalente de Dannemarie les 16 et 17 novembre 2024. Cette exposition a lieu tous les 2 ans (une année Dannemarie, une année Franois). Vous pourrez aussi rencontrer des membres de l'association qui pourront vous donner de plus amples renseignements.

Merci d'avance à toutes les bonnes volontés qui voudront bien nous aider !

Club du 3ème âge et des Loisirs

par Christiane Piccamiglio, présidente

Le club des Anciens continue tranquillement ses activités tout au long de l'année.

Nous sommes 55 adhérents à ce jour, 3 amis nous ont quittés cette année, certains sont partis en maison médicalisée, 3 nouveaux membres nous ont rejoints et nous les remercions.

Le club propose de se réunir **tous les jeudis de 14h à 18h à la salle de convivialité**, place des chanets, de septembre à juillet. C'est l'occasion de se retrouver et de partager un agréable moment, jeux de cartes et autres sont de la partie, voire de la marche suivant le temps.

A la rentrée de septembre, nous avons prévu :

- le 19/09 une sortie à la citadelle, avec la visite du musée de la Résistance et d'autres lieux sur le site.
- En octobre, une visite d'entreprise, pas encore définie.
- Au mois de novembre, un repas convivial à la salle de convivialité, animation musicale avec Sébastien Delors.



- Et pour finir cette année 2024, un goûter gourmand le 19/12 pour nos adhérents



Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 30 janvier 2025 au cours de laquelle nous partagerons la galette des rois.

Nous invitons toutes les personnes qui le désirent à venir nous rejoindre.

Pour rappel, une sortie croisière repas sur le Doubs a eu lieu le 24 mai dernier avec du beau soleil. Une sortie « tête de veau » en avril à Marchaux. Et un beau dimanche dansant à La Belle Epoque en février

Et nous avons terminé l'année début juillet avec un excellent repas à la Loco, 43 personnes étaient présentes.

Nous vous attendons. Prenez soin de vous et de votre famille.

Pour plus de renseignements, contactez Christiane Piccamiglio au 06 62 93 34 65.



Par Julien Courtois, président et Yoann Régnault, trésorier

L'Entente Sportive de Dannemarie-sur-Crète (ESD) a 65 ans cette année. Ce club de football, qui compte actuellement 200 licenciés, a traversé les décennies en cultivant l'amour du sport et l'esprit d'équipe, devenant une véritable institution locale.

Les débuts de l'ESD

Fondée en 1959 par Antoine Borey et par un groupe de passionnés, le club a, dès ses premières années, souhaité fournir une structure sportive à la jeunesse de Dannemarie-sur-Crète. Les débuts du club furent modestes, avec des équipements simples et un terrain de jeu rudimentaire. Néanmoins, l'enthousiasme et la détermination des fondateurs ont permis de poser des bases solides pour l'avenir.

Une croissance constante

Au fil des années, le club a vu son nombre de membres croître régulièrement. Aujourd'hui, l'ESD est un acteur majeur du football régional. Cette croissance s'explique par la qualité de l'encadrement, le dynamisme des équipes et l'engagement des bénévoles qui consacrent leur temps et leur énergie à faire vivre le club.

Moments mémorables

Durant ces 65 ans, l'ESD a connu de nombreux moments mémorables. Les « plateaux » pour les plus jeunes, les championnats (de U7 à séniors), la création d'une équipe féminine ou encore les parcours en Coupe de France pour l'équipe première sont autant de faits marquants qui contribuent à renforcer la réputation du club, mais également à fédérer les membres, familles et supporters autour d'un projet commun.

Engagement et esprit d'équipe

L'ESD ne se contente pas de former des footballeurs. Le club a également à cœur

d'inculquer des valeurs de respect, de fair-play et de solidarité. Les entraîneurs et éducateurs jouent un rôle clé important, en transmettant ces valeurs aux jeunes générations. De plus, l'ESD a organisé des événements sociaux et caritatifs, témoignant de son engagement envers la communauté locale.

Infrastructures modernes

Grâce aux efforts constants des dirigeants et au soutien de la municipalité, l'ESD dispose aujourd'hui d'infrastructures modernes et adaptées. Des travaux de remises en état des vestiaires sont prévus par la commune. Une première tranche débutera dès cette année. Ces équipements de qualité permettent aux joueurs de s'entraîner dans de bonnes conditions et sont un atout majeur pour attirer de nouveaux licenciés et développer le club.

Vision pour l'avenir

65 ans et les ambitions pour l'avenir restent élevées. Le club souhaite continuer à grandir, en attirant de nouveaux talents et en développant encore davantage ses infrastructures. L'accent sera mis sur la formation des jeunes, afin de garantir la pérennité et le succès du club pour les générations futures.

En conclusion, l'Entente Sportive de Dannemarie-sur-Crète est bien plus qu'un simple club de football. C'est une institution qui a su tisser des liens forts au sein de la communauté, transmettre des valeurs essentielles et offrir à ses membres un espace de partage et de dépassement de soi. Avec ses 65 bougies, l'ESD témoigne de la pérennité et de l'importance du sport dans la vie locale, avec la promesse de belles années encore à venir.

Longue vie à l'Entente Sportive de Dannemarie-sur-Crète !

DSCO : bientôt 5 ans d'existence et une énergie débordante

par Michel Cattet, président

L'association **DSCO - Dannemarie Sur Crête Organisation**- fêtera le 23 janvier 2025 ses 5 ans. Plutôt connue dans la commune (mais également dans la région Bourgogne Franche-Comté) pour ses organisations de courses à pied (Cross du Grillon chaque année en janvier, Trail des Crêtes en mars et Défis de la Boucle en novembre/décembre), la dynamique équipe se mobilise également pour proposer d'autres activités, ouvertes à tous et la plupart du temps ... gratuites !

Retour sur la fin d'année 2023 et sur ce début d'année 2024

16 septembre 2023, plus de 100 bénévoles et partenaires se sont retrouvés à l'Espace polyvalent, à l'invitation de l'association. Une sympathique **soirée de remerciements offerte à toutes celles et à tous ceux qui, depuis des années, donnent de leur temps**, apportent des idées, de l'énergie et de la bonne humeur pour que chaque manifestation soit une réussite. Au programme : apéritif géant et séance de close-up (magie de proximité), repas préparé par un traiteur local, spectacle d'hypnose, puis dessert et soirée dansante.

29 novembre 2023, les Défis de la Boucle – 4e édition. 1.000 coureurs à Dannemarie sur Crête ! 80 bénévoles mobilisés au plus fort de la manifestation et une ambiance de folie, sur le parcours comme sur le village installé spécialement devant l'espace polyvalent pour l'occasion.

19 décembre 2023, DSCO organisait pour la 2e année consécutive la **remise des trophées des Défis de la Boucle**. Plus de 100 personnes présentes (coureurs, partenaires, élus, invités...) pour cette soirée très réussie.

22 décembre 2023, les gentils bénévoles ont invité les habitants de la commune à se retrouver pour une **soirée de Noël, place de l'église**. 150 personnes se sont ainsi retrouvées autour de boissons chaudes et de biscuits, de marrons chauds, de pain d'épices et de papillotes, accompagnés de chants de Noël...



14 janvier 2024, c'était la **13e édition du Cross du Grillon**, épreuve support des championnats départementaux 2024 Doubs et Jura de Cross-country. 450 coureurs sont venus s'affronter à Dannemarie sur Crête pour cette sympathique épreuve (gratuite, depuis la toute première édition en 2012).

10 mars 2024, le Trail des Crêtes fait le plein ! L'équipe d'organisation a été obligée de clore les inscriptions 10 jours avant la date de l'épreuve car le nombre maximum de coureurs était atteint. Beau succès pour cette « course nature » qui a également permis à une centaine de jeunes de découvrir le « bike and run » et le biathlon d'été.

23 juin 2024, randonnée conviviale à Cléron, suivie d'un pique-nique et d'un tournoi amical de pétanque.

Prochains Rendez-vous (dates à confirmer) :

- Les marrons du DSCO vendredi 20 décembre
- Cross du Grillon samedi 11 janvier 2025
- Trail des Crêtes_ dimanche 9 mars 2025

Le bureau

Président Michel CATTET
Vice-président Grégory PAUL
Secrétaire Sandrine BONGAIN
Trésorier Benoit COELO

Contact :

dscorganisation@gmail.com
Grégory : 06 80 28 90 09



Le bureau et l'équipe d'organisation remercient chaleureusement les 80 bénévoles de l'association, la mairie pour son soutien et le prêt d'installations et les partenaires pour leur engagement et leur implication.

Pour nous suivre, rendez-vous sur FB Dannemarie Trail et sur le site www.dSCO-organisation.fr.

DSCO est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général.



Musique et plaisir : instruments et chant avec **Musidann'**

par Agnès Chavoz, présidente



RÉTROSPECTIVE SAISON 2023-24

C'est toujours avec autant de plaisir que le groupe formant la chorale « Les Voix de la Crète » s'est retrouvé en septembre 2023 au nombre de 23 choristes.

Nos tout premiers chants nous ont permis d'apporter une **participation active à la cérémonie du 11 novembre**, avec l'interprétation de « Au nom des enfants » et « Mille Colombes » et bien sûr l'honneur de joindre nos voix à celles des habitants de Dannemarie-sur-Crète pour entonner la Marseillaise.

Nous avons eu grand plaisir à donner un **mini-concert lors du repas des Anciens le 7 janvier 2024** qui, nous l'espérons, aura apporté une note joyeuse à ce moment convivial. « Mon amant de Saint-Jean » demandé en bis a permis à quelques convives de valser sur un air d'accordéon et ce fut un final fort agréable !

Le 24 mars, un concert unissant notre chorale et la chorale Vit'Accord de Saint-Vit a été donné à la salle polyvalente **au profit de l'Entraide du Val Saint-Vitois**. Ce concert, apprécié des spectateurs, a permis la récolte de 150 kg de denrées alimentaires et produits d'hygiène. Nous sommes fiers d'avoir contribué à apporter une aide à des familles dans le besoin.

La saison s'est terminée par un **concert donné le 1er juin** à l'église Saint-Louis de Montrapon à Besançon.

Ce fut une nouveauté fort agréable pour nous puisque nous avons joint nos voix à un groupe de 8 accordéonistes (dont notre cheffe de chœur). La variété des chants et des morceaux d'accordéon a donné à cette soirée une magnifique dimension.

L'année chantante s'est terminée par une grande déception : en effet, notre cheffe de chœur ne poursuit pas l'aventure avec nous, ayant d'autres projets pour la rentrée de septembre, instrumentaux entre autres.

Après un été d'intense prospection, nous sommes heureux de pouvoir proposer une nouvelle saison pour notre chorale ; en effet **nous avons trouvé LE nouveau chef de chœur** des choristes des « voix de la crète » qui se retrouveront désormais le **lundi à 20h** en salle de convivialité (changement d'horaire)

A L'HORIZON, UNE BELLE AVENTURE D'UN JOUR

Le 6 octobre 2024, MUSIDANN' organise un dimanche chantant dans la salle polyvalente de Dannemarie-sur-Crète : **stage de chant et coaching voix animé par Claire DAVID**, professeur de chant et cheffe de chœur experte et talentueuse.

Cette journée, ouverte à tous, choristes ou non, est une invitation à la (re)découverte de votre voix et à l'épanouissement.
Apprentissage de 2 chansons (variété française).

Horaires :

8h45 à 17h15

Tarifs :

Stage seul : 25€

Stage avec repas : 40€

Renseignements et inscriptions :

Agnès : 06-40-05-40-49 ou

Catherine : 07-82-43-45-55

@ musidann25410@gmail.com

Date limite d'inscription : 25/09/2024

Malheureusement, nous sommes grandement déçus de ne pas pouvoir reconduire le cours de piano car le professeur nous a fait savoir fin août qu'il ne continuait pas avec nous..

Si besoin, contacter l'association MUSIDANN' par mail à l'adresse suivante et nous vous transmettrons les informations nécessaires : musidann25410@gmail.com.

Par téléphone : **Agnès** : 06-40-05-40-49 ou **Catherine** : 07-82-43-45-55



Voici les prochaines dates à réserver dans votre **agenda** !

OCTOBRE 2024

6.10 -

JOURNÉE À LA (RE)DÉCOUVERTE DE
VOTRE VOIX PAR MUSIDANN'

9.10 - ANIMATION DE LA BIBLIOTHÈQUE
AVEC LE RELAIS PETITE ENFANCE

CONFÉRENCE MUSICALE PAR LA RODIA
(MUSIQUE JAMAÏCAINE)

10.10 - 19H30

CINÉ TOUS PUBLICS - LYCÉE GRANVELLE
« le roman de Jim », adaptation de
l'ouvrage éponyme de l'auteur jurassien
Pierric Bailly.

12.10 - ATELIER DE NOËL AU CAFE CONVI

31.10 - ANIMATION HALLOWEEN (REPAS
JEUX DANSE) PAR LE CAFÉ CONVI (APRÈS-
MIDI ET SOIRÉE)

NOVEMBRE 2024

6.11 - ANIMATION DE LA BIBLIOTHÈQUE
AVEC LE RELAIS PETITE ENFANCE

7 OU 14.11 -

CINÉ TOUS PUBLICS - LYCÉE GRANVELLE

11.11 - 10H55 -

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

16 ET 17.11 - EXPOSITION VENTE DE LACIM

DU 18 AU 30.11 - FESTIVAL DES PETITES
FUGUES À LA BIBLIOTHÈQUE

DU 18 AU 30.11 - EXPOSITION DE LA
MÉDIATHÈQUE À LA BIBLIOTHÈQUE

23.11 - SOIRÉE FRANC-COMTOISE PAR LE
CAFÉ CONVI

30.11 - TÉLÉTHON PAR DSCO

30.11 - SOIRÉE THÉÂTRE PAR LE GRILLON

DÉCEMBRE 2024

1.12 - SPECTACLE DE NOËL PAR LE CCAS -
ESPACE POLYVALENT

4.12 - ANIMATION DE LA BIBLIOTHÈQUE
AVEC LE RELAIS PETITE ENFANCE

5.12 - CINÉ TOUS PUBLICS - LYCÉE
GRANVELLE

20.12 - FÊTE DE NOËL DE L'ENVOLEE À
CONFIRMER

20.12 - LES MARRONS CHAUDS DU DSCO -
PLACE DE L'ÉGLISE

JANVIER 2025

DU 7.01 AU 25.02 - ACTIVITÉ « SÉLECTION
SPÉCIALE » DE LA MÉDIATHÈQUE
DÉPARTEMENTALE À LA BIBLIOTHÈQUE

11.01 - CÉRÉMONIE DES VŒUX - ESPACE
POLYVALENT

11.01 (DATE À CONFIRMER) - CROSS DU
GRILLON (DSCO)

12.01 - REPAS DES AÎNÉS- ESPACE
POLYVALENT

DU 20 AU 23 OU DU 27 AU 30.01 - FESTIVAL
DE CINÉMA LYCÉE GRANVELLE

22.01 - CONFÉRENCE MUSICALE PAR LA
RODIA À LA BIBLIOTHÈQUE (MUSIQUE
JAMAÏCAINE)

15 ET 26.01 - PORTES OUVERTES DU LYCÉE
GRANVELLE

30.01 - CINÉ TOUS PUBLICS - LYCÉE
GRANVELLE

INFO PRATIQUES

Services publics, santé , sécurité

SAMU 15

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

APPEL D'URGENCE EUROPEEN (Depuis un portable) 112

CENTRE ANTI-POISON Nancy : 03 83 22 50 50

Strasbourg : 03 88 37 37 37

ANTENNE ENFANCE ADOS 03 81 25 81 19

MEDECIN DE GARDE 39 66 ou 116117

PHARMACIE DE GARDE 32 37

CENTRE MEDICO-SOCIAL (Serre les Sapins) 03 81 59 06 00

GRAND BESANCON METROPOLE 03 81 87 88 89

PREFECTURE DU DOUBS 03 81 25 10 00

CONSEIL REGIONAL 03 81 61 61 61

DEPARTEMENT DU DOUBS 03 81 25 81

DANNEMARIE SUR CRETE

Médecins

03 81 54 15 78 ou sur le site :

www.cabinetmedical-dannemariesurcrete.fr

Infirmières

06 15 10 10 65

Mail : lucie.bouteille.idel@gmail.com

Mail : lucie.schilder.idel@gmail.com

Kinésithérapeutes

09 83 65 72 09



Horaires d'ouverture des déchetteries

Attention : les déchetteries sont fermées au public les jours fériés officiels.

SAINT-VIT

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30–12h20 et 13h30–16h50

Samedi :

- horaires d'hiver (du 1er novembre au 28 ou 29 février) : 8h30–12h20 et 13h30–16h50
- horaires d'été (du 1er mars au 31 octobre) : 8h30 – 12h20 et 13h30 – 17h50

BESANÇON TILLEROYES

(fermée tous les 3èmes jeudis du mois pendant les opérations de broyage des déchets verts)

Du lundi au vendredi : 8h30–12h20 et 13h30–16h50

Samedi :

- horaires d'hiver (du 1er novembre au 28 ou 29 février) : 8h30–12h20 et 13h30–16h50
- horaires d'été (du 1er mars au 31 octobre) : 8h30 – 12h20 et 13h30 – 17h50
- Dimanche (été et hiver) : 8h30 – 12h20*

Mairie

Tel. 03 81 58 51 93

Mail : mairie@dannemariesurcrete.fr

HORAIRES (accueil au public) :

mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 17h30

mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

samedi de 09h00 à 12h00

Rencontrez le maire et les adjoints sur rendez-vous :

Sébastien PERRIN – Maire

François RAUSCHER – Adjoint

Finances – Information/Communication

Martine LEOTARD – Adjointe

Grands travaux

Cyril LINDEPERG – Adjoint

Solidarités – CCAS

Delphine DOMBRET – Adjointe

Vie associative et culture – Vie locale

Espace Socio-culturel

HORAIRES D'OUVERTURE du CAFE CONVI' :

lundi de 8h à 12h.

mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (15h30 le vendredi)

Mercredi de 8h à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Tel. 06 62 42 11 73

Mail : animation@dannemariesurcrete.fr

HORAIRES D'OUVERTURE de la BIBLIOTHEQUE:

Mardi jeudi et vendredi de 16h à 18h30.

Mercredi de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

Samedi de 09h00 à 12h00.

Tel. 03 81 58 63 90

Mail : bibliotheque@dannemariesurcrete.fr

<https://bibliotheque-dannemariesurcrete.fr>

Vie pratique

ÉCOLE 03 81 58 61 59

ACCUEIL DE LOISIRS 03 81 58 65 09

SNCF 36 35

GINKO (Bus et Ter) 08 25 00 22 44

Restons connectés



<https://www.facebook.com/mairiedannemariesurcrete>



Panneau Pocket

application PanneauPocket